

Hô-üt et Pöpwaden donnent une deuxième vie au verre

NORD. Le projet « sable de verre » lancé par l'association Hô-üt (Touho) et Pöpwaden (Poindimié) vient de franchir une étape avec l'acquisition d'une machine broyeuse de verre.

Les visiteurs des journées de l'environnement ont pu l'apercevoir fin juillet, mais c'est vendredi que l'association Hô-üt (Touho) et Pöpwaden (Poindimié) ont présenté officiellement leur broyeuse de verre, reçue il y a une quinzaine de jours. Cette machine, qui peut pulvériser 80 bouteilles à la minute, est une nouvelle étape dans le projet « sable de verre » porté par ces deux structures impliquées dans l'environnement. Quelques coutumiers de la région et des représentants de la province ayant participé au montage du dossier s'étaient déplacés pour découvrir la machine et assister



Les acteurs du projet « sable de verre » se sont retrouvés, vendredi, pour une démonstration. Photo C.O.

à une démonstration. Il faut revenir trois ans en arrière pour trouver l'origine de ce projet. Un membre de l'association Hô-üt, amateur de pêche, s'est inquiété de voir autant de déchets dans la mangrove. Il en fait part à son association qui, après réflexion, s'oriente vers le verre, plus facile à gérer. C'est là que le

projet prend forme avec la province Nord. Un voyage en Nouvelle-Zélande est effectué pour voir sur place ce qui se fait dans ce domaine, et dans d'autres au passage. C'est au cours de ce déplacement qu'une broyeuse de verre retient l'attention de la délégation.

SENSIBILISER LA POPULATION

Au retour, le hasard s'en mêle. Car au même moment, un concours sur des projets liés à l'environnement est lancé par la GBNC. Hô-üt prend alors contact avec la brasserie et dans le même temps avec l'association Pöpwaden pour les associer à ce projet. Les deux associations remportent le premier prix, soit un chèque de 2 millions de francs. Une belle somme pour un projet qui se chiffre à près de 4,3 millions. Le consulat de Nouvelle-Zélande intervient à son tour avec une aide de 1,2 million, puis la province avec l'Ademe

(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) à hauteur de 800 000 francs. Les associations apportent elles aussi une participation financière pour compléter le budget. « Le rôle des associations n'est pas d'être une entreprise et de prendre la place de quelqu'un qui voudrait se lancer dans ce créneau, mais bien de sensibiliser les gens autour de cette technique du broyage du verre », a souligné Glenn Newland, de l'association Hô-üt. Une formation a été dispensée sur l'utilisation de l'appareil et les associations travaillent déjà sur les méthodes possibles de collecte des bouteilles. Elles doivent tenir compte du fait que si le produit est collecté par une entreprise de ramassage des ordures, celui-ci est considéré comme un déchet alors que s'il est collecté avant, il est considéré comme une ressource.



L'association Hô-üt a présenté le broyeur lors des journées de l'environnement, à Poindimié.

Photo Archives C.O.

De notre correspondant,
Christian Oghino